L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN 24 MAI 1851

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Population.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 24 MAI 1851.

AVIS.

☞ J'ai donné à M. ETIENNE DUVERGER, agent comptable du journal l'*Abeille*, ma procuration générale, en date du 5 février dernier, afin de faciliter l'expédition de mes affaires. M. Duverger est en conséquences dûment autorisé à payer toute réclamation, recouvrer toute créance et acquitter tout, compte, soit en mon nom, soit pour le journal.

Nouvelle-Orléans, 1er mai 1851.

G. F. WEISSE.

SOCIETE FRANÇAISE DE BIENFAISANCE.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la correspondance échangée entre M. Catoir, artiliier, et le secrétaire de la société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle de la Nlle-Orléans. M. Catoir offre généreusement de donner le 1er juin prochain, sur la Place du Carrousel, une grande fête pyrotechnique au profit de l'Association. Celle-ci, après en avoir délibéré dans une séance tenue le 20 courant, a accepté la proposition avec reconnaissance et a nommé un comité pour s'entendre avec M. Catoir.

L'association française de bienfaisance de la Nlle-Orléans est une des plus utiles de notre ville. Nous sommes heureux de l'occasion qu'elle offre d'augmenter ses ressources. Les malheureux qu'elle a secourus sont nombreux, et malheureusement, hélas, le nombre en augmente chaque jour. Cette société, actuel, c'est-à-dire à mesure de ses besoins, a été fondée en 1837, et depuis cette époque elle a constamment pris de l'extension. Elle a été fondée par quelques hommes généreux, qui ont prêté à son administration leur concours et leur sympathie, et qui ont vu avec joie le nombre de ses membres actifs s'élever à plus de trois cents. Elle a eu aussi ses membres honoraires, qui, par leurs dons et leurs souscriptions, ont contribué à augmenter ses ressources. Elle a eu enfin ses membres bienfaiteurs, qui, par des dons plus considérables, ont mis la société en état de faire face à des besoins extraordinaires. Mais, malgré ces ressources, malgré le zèle et le dévouement de ses membres actifs, malgré la générosité de ses membres honoraires et bienfaiteurs, malgré les sommes qu'elle a reçues de la Législature, malgré les produits de ses soirées dansantes, de ses concerts, de ses bals, de ses représentations théâtrales, elle a été souvent obligée de refuser des secours à des malheureux qui en avaient besoin, parce que ses fonds étaient épuisés.